

Question présentée par le député :

M. Boris Calame

Date de dépôt : 9 décembre 2021

Question écrite

Masques de protection : quelle stratégie d'autonomie est développée au sein du grand Etat ?

Au travers de cette pandémie, différents acteurs se sont mobilisés pour fournir des produits sanitaires de première nécessité à la population et aux institutions suisses et, de ce fait, assurer une certaine autonomie en la matière.

La situation des fabricants de masques de protection ou chirurgicaux est actuellement particulièrement préoccupante. Les capacités de production sont là et pourtant ces entreprises, fondations et autres associations, qui se sont lancées effectivement dans cette production, peinent à trouver leurs acheteurs au niveau suisse^{1/2}.

Selon différentes sources, le prix de production d'un masque est de l'ordre de 2 centimes en Chine et de 10 centimes en Suisse. Il est certain qu'avec une telle différence, il n'est pas possible économiquement de concurrencer les produits issus de lointaines contrées. Toutefois, l'autonomie (même partielle de la Suisse) est indispensable et tout acheteur, qu'il soit privé ou institutionnel, doit faire l'effort du soutien à la production locale.

Mes questions au Conseil d'Etat, à ses services, aux institutions publiques et autres acteurs de la santé, acheteurs de masques, que je remercie par avance pour leurs réponses, sont :

¹ <https://www.rts.ch/info/economie/12527366-les-fabricants-suissees-de-masques-menaces-par-la-concurrence-chinoise.html>

² <https://www.rts.ch/info/economie/12692790-les-masques-made-in-switzerland-peinent-face-a-la-concurrence-chinoise.html>

1. *Quelle est la consommation de masques que vous avez effectuée en 2021 et quels en sont les achats liés ?*
2. *D'où proviennent vos masques et à quels prix ont-ils été acquis ?*
3. *Quelle est votre stratégie permettant d'assurer, au moins pour une part, l'acquisition de masques produits en Suisse et, le cas échéant, quel en est le ratio ?*